

7 – 17. Jeanne Barret, l'esclavage, ses esclaves et ceux de P.Commerson.

En cours de développement.

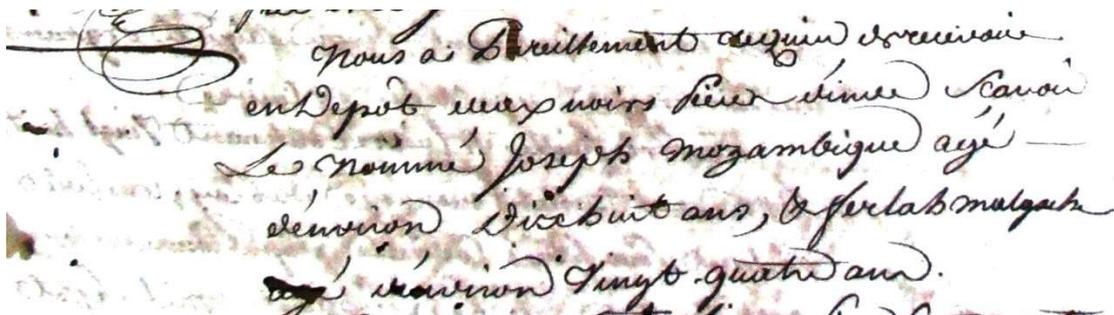
Les esclaves de Jeanne Barret.

Les esclaves de P.Commerson.

A ce jour nous connaissons l'existence de 3 esclaves au service de P.Commerson, par contre nous ne connaissons pas les relations qu'ils ont eues avec Jeanne Barret, mais elle a dû les connaître.

JOSEPH venant du **Mozambique** , âgé de 18 ans évalué à 500 Livres.

FARLAT venant de **Madagascar**, âgé de 24 ans, évalué à 400 Livres.

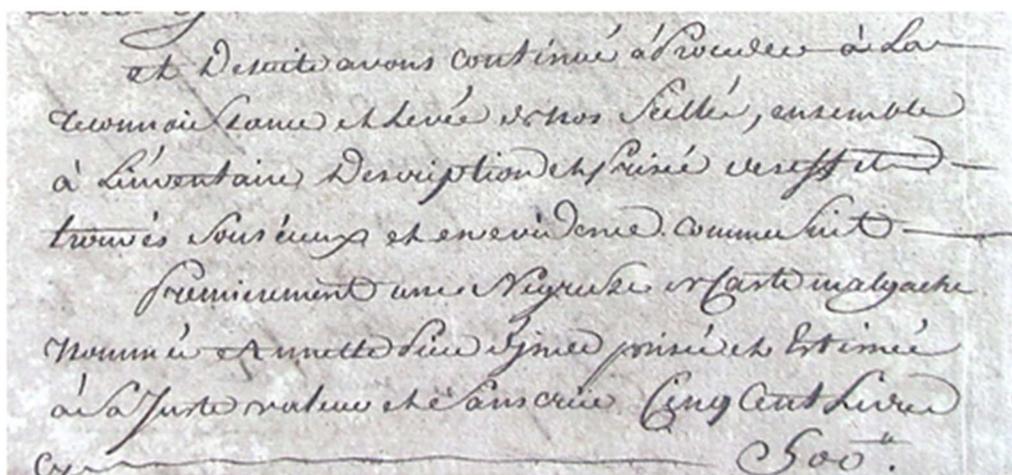


... nous ai droitement acquis & recevais
en Depot mes noirs bien sines savoir
Le nommé Joseph Mozambique âgé
d'environ dix huit ans, & Farlat malgache
d'environ vingt quatre ans.

Transcription :

...Le nommé Joseph Mozambique âgé d'environ dix-huit ans, Farlat (?) malgache âgé d'environ

ANNETTE venant de **Madagascar**, évaluée à 500 livres.



... et Desactes avons continué à Procéder de la
ce nous ai sines & de vie de nos filles, ensemble
à l'inventaire Description de sines & de
trouvés sous leurs & en évidence. Comme suit
Premièrement une Nigritte & Farlat malgache
Nommé Annette sines sines sines sines
à la juste valeur & à l'ans sines. Cinq cent livres
500^l.

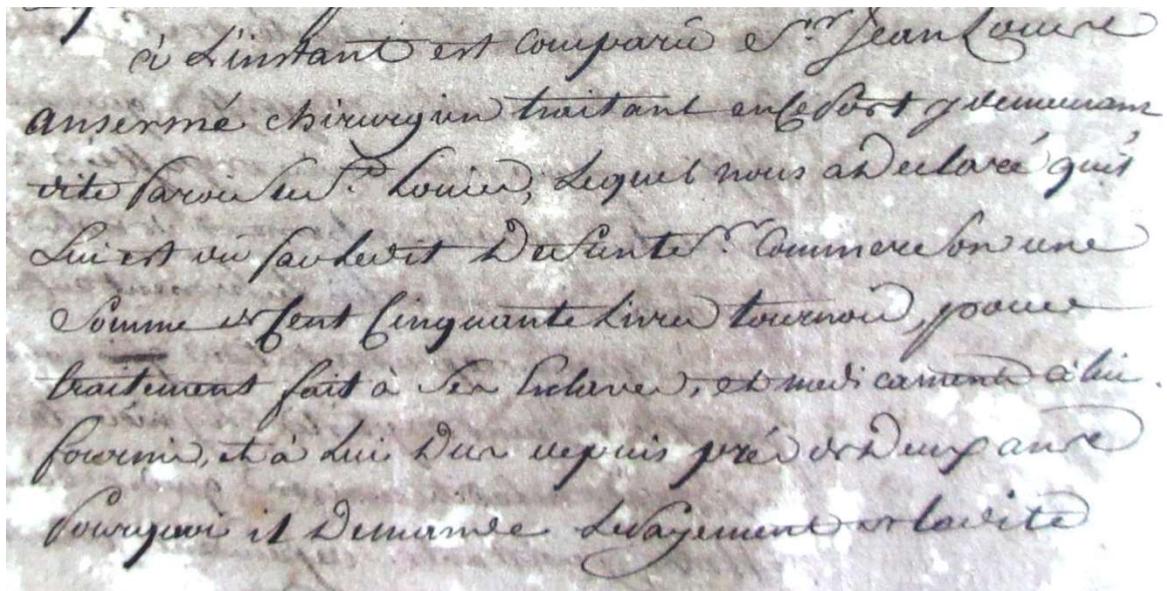
Transcription :

« Et de suite avons continué à procéder à la reconnaissance et levée de nos scellée, ensemble a l'inventaire, description et prisée des effets trouves sous Et en évidence comme suit,

Une négresse de caste malgache nommée Annette.....prise et estimée a la juste valeur et sana 500 livres

Et ensuite avons reconnu nos scellée sains et entiers appose sur »

Dans l'inventaire des biens au samedi 3 avril, huit heures du matin nous trouvons :

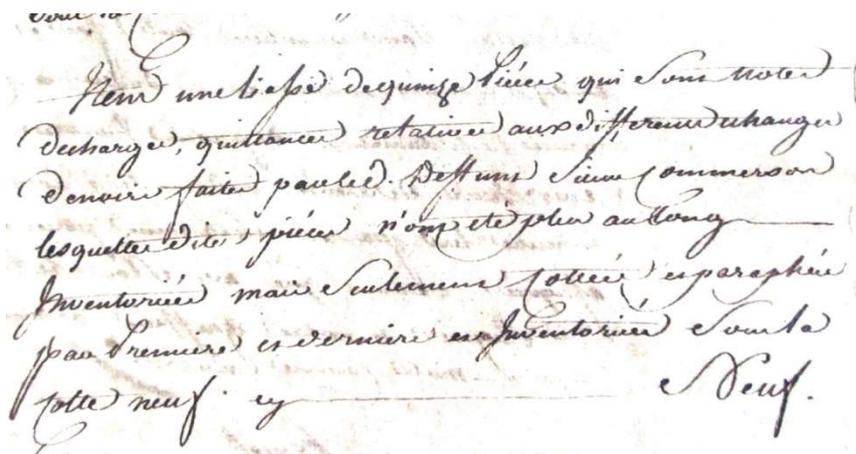


A snippet of a handwritten document in French cursive script. The text is written on aged, slightly stained paper. It describes a medical professional's claim for payment. The visible text reads: 'A l'instant est comparu sieur Jean Louis Ansermé, chirurgien traitant en ce port, y demeurant dite paroisse St Louis, lequel nous a déclaré qu'il lui est dû par ledit défunt sieur Commerson une somme de cent cinquante livres tournois, pour traitement fait à ses esclaves, et médicaments à lui fournis, et à lui dus depuis près de deux ans. Pourquoi il demande le paiement de ladite somme, qu'il lui soit donné acte de sa réclamation, et a signé.' The handwriting is fluid and characteristic of the 18th century.

... « A l'instant est comparu sieur Jean Louis Ansermé, chirurgien traitant en ce port, y demeurant dite paroisse St Louis, lequel nous a déclaré qu'il lui est dû par ledit défunt sieur Commerson une somme de cent cinquante livres tournois, pour traitement fait à ses esclaves, et médicaments à lui fournis, et à lui dus depuis près de deux ans. Pourquoi il demande le paiement de ladite somme, qu'il lui soit donné acte de sa réclamation, et a signé.

Ansermet » (Transcription D.Margottat)

Dans l'inventaire des biens au jeudi 15 avril matin nous trouvons :



Item une liasse de quinze pièces qui sont notes
decharges, quittances relatives aux différents échanges
de noirs faits par ledit. Deffunt sieur Commerson
lesquelles dites pièces n'ont été plus au long
inventoriées mais seulement cotées et paraphées
par première et dernière en inventoriées sous la
cote neuf. y Neuf.

« Item, une liasse de quinze pièces, qui sont notes, décharges, quittances, relatives aux différents échanges de noirs, faites par ledit défunt sieur Commerson, lesquelles dites pièces n'ont été plus au long inventoriées, mais seulement cotées et paraphées par première et dernière, et inventoriées sous la cote neuf, ci -----
----- NEUF »

Commerson écrit au curé BEAU sur l'avenir qu'il prévoit à Mozambique :

« Pour rendre ce voyage de Madagascar plus utile, M. Commerson s'était attaché un petit Nègre qui allait au loin lui chercher des plantes, avec un instinct si particulier, qu'il ne rapportait presque jamais deux fois la même plante, et en découvrait toujours de nouvelles. »

Cet enfant, il l'avait acheté quelques mois plus tôt, en pensant à Archambaud, son fils, comme il l'écrivait au tuteur de ce dernier, son beau-frère, le curé Beau :

« Dites-lui que je viens de lui acheter le plus noir Mozambique qui ait paru depuis deux ans dans cette colonie. Il n'est guère plus âgé que lui et il pourra se l'attacher pour longtemps, sous la même condition toutefois que je l'ai acheté moi-même, C'est-à-dire qu'il lui fera oublier à jamais qu'il a été esclave. »

Commerson écrit le 25 février 1769 – Au curé BEAU (cité par Montessus p.114) :

« Mais je tarde bien à vous parler d'Archambaud. Le pauvre enfant ! Mes entrailles s'émeuvent toujours quand je pense à lui. Ne me procurerez-vous pas le plaisir de voir son écriture et les premiers mouvements de son cœur ? Dites-lui que je viens de lui acheter le plus noir Mozambique qui ait paru depuis deux ans dans cette colonie. Il n'est guère plus âgé que lui et il pourra se l'attacher pour longtemps, sous la même condition toutefois que je l'ai acheté moi-même, C'est-à-dire qu'il lui fera oublier à jamais qu'il a été esclave »